



REGLEMENT SPORTIF SAISON 2013/2014

Organisation des épreuves départementales de Voiles Légères (Optimists, Catamarans, Planches voiles, Quillards Handivoile)



Sommaire

Préambule	2
Classes admises	2
Catégories d'âge	2
Le challenge départemental de voile	2
L'esprit du challenge	2
Les partenaires institutionnels	3
Objectifs	3
Aides financières du CD Voile de l'Hérault	3
Critères requis pour être organisateur	3
Le calendrier	3
Avis de course	3
Inscription des coureurs	4
Affichage	4
Arbitrage	4
Cérémonie de proclamation des résultats	4
Validation d'une épreuve du critérium du CD Voile 34	4
Classement et validation du critérium départemental	5
Les différents niveaux	5
• Initiation sportive	5
• Départemental	5-6
• Open	7
ANNEXE 1 / J'organise une épreuve départementale	8
ANNEXE 2 / Je participe à une épreuve du challenge départementale	9

Préambule

Le Comité Départemental de Voile de l'Hérault est l'organisateur des critères de Voiles Légères sur le Département de l'Hérault (Grade 5b). Ces critères permettent l'évaluation des coureurs pour l'accès aux régates de Ligue avec le consentement des entraîneurs et des parents.

L'organisation de chaque épreuve est confiée à un club de l'Hérault. Chaque épreuve se dispute sur une journée et comporte plusieurs courses.

Classes admises

Groupe Optimist initiation (FCS)

INIG : initiation garçon
INIF : initiation fille

Groupe PAV initiation (FCW)

PAVIG : initiation PAV garçon
PAVIF : initiation PAV fille

Groupe Optimist départemental (OPT)

OPB : optimist benjamin
OPM : optimist minime

Groupe Optimist sport (OPT)

OPBS : optimist benjamin sport
OPMS : optimist minime sport

Groupe Optimist open (OPT)

OPTN : ouvert aux coureurs expérimentés

Groupe PAV open (293)

OPEN : ouvert aux coureurs expérimentés

Groupe PAV départemental (293)

293M : PAV minime
293B : PAV benjamin
293E : PAV espoir

Groupe Cata départemental (INC)

CAB : cata benjamin
CAM : cata minime
CAE : cata espoir

Un classement est établi à partir de cinq coureurs sinon des regroupements sont effectués entre les différentes catégories

Répartition des Groupes – Compatibilité avec logiciel fédéral de classement des épreuves – FREG et le logiciel d'enregistrement des résultats

Afin de respecter les contraintes liées au système de classement du logiciel FREG et la bonne adéquation avec le logiciel fédéral d'enregistrement des résultats nous sommes contraints de limiter les classements qui sortiront de l'informatique soit aux catégories d'âge soit au sexe.

Ainsi au niveau « Initiation sportive » – Optimist et planche- la priorité est donnée au classement fille et garçons

En niveau départemental ce sont les catégories d'âge qui sont priorisées, le classement fille garçon se fera par extraction.

Pour la déclaration calendrier fédéral les groupes à déclarer sont les suivants

Groupe FCP pour la planche initiation – Groupe FCS pour l'Optimist initiation

Groupe 293 pour la planche à voile départementale et open

Groupe OPT pour l'optimist départemental et open

Groupe INC pour le catamaran départemental

Groupe IND pour interserie dériveurs départemental

Catégories d'âge

- Benjamin – de 12 ans : Années 2003 et plus
- Minimes 12-14 ans : Années 2002-2001-2000
- Espoirs 15-20 ans : Années 1994-1995-1996-1997-1998-1999

L'âge de référence est celui du compétiteur au 31/12 de l'année en cours (année du championnat)

Le challenge départemental de voile

- Il doit être organisé au maximum 5 régates sur l'Hérault.
- Les épreuves annulées ne seront pas remplacées
- Les annulations de régates doivent, dans la mesure du possible, être effectuées le samedi et les clubs doivent être informés dès que possible pour éviter le déplacement le dimanche.

L'esprit du challenge

- Convivialité et animation, les critères départementaux doivent constituer une fête pour nos jeunes participants.
- Ils doivent être une approche pédagogique de la régate par un apprentissage adapté.
- Implication des parents.
- Déplacement collectif favorisant l'esprit d'équipe.
- Les épreuves du critérium départemental rassemblent l'intégralité des structures de voile de l'Hérault.
- Les critères permettent d'impliquer l'ensemble des clubs dans l'organisation par la mutualisation des moyens matériels et humains.
- L'arbitrage est assuré par les acteurs sportifs = les entraîneurs des structures sont, de fait, arbitres sur le plan d'eau.

Les partenaires institutionnels

- Le Conseil Général de l'Hérault
- Hérault Sports
- La ligue de voile de Languedoc-Roussillon
- Le comité départemental de voile de l'Hérault
- Les collectivités locales

Objectifs

- Le critérium départemental a pour objectif de créer une réelle dynamique sportive départementale et de mieux préparer les jeunes coureurs aux épreuves de niveaux supérieurs.
- Augmenter le nombre de compétiteurs et de clubs participants.
- Concevoir la compétition autour d'une pratique ludique adaptée à tous les pratiquants.

Aide financière du CD Voile 34

Une aide financière sera accordée aux clubs organisateurs à hauteur de 300 euros par supports (optimist, planche à voile, catamaran) Cette aide est subordonnée aux aides consenties par Hérault sports dans le cadre des critères départementaux de voile légère. Cette aide sera reversée aux clubs sur présentation de facture de frais engagés pour l'organisation. Les factures devront être adressées au secrétariat du CDV 34 dans les plus brefs délais après chaque organisation.

Critères requis pour faire acte de candidature à l'organisation d'une étape du critérium départemental

- Etre un club ou établissement affilié à la Fédération Française de voile.
- Disposer de bénévoles formés pour l'organisation de régates.
- Disposer du matériel informatique avec un accès à internet et une personne responsable des classements (utilisation de FREG).
- Adresser au Comité Départemental de voile de l'Hérault un acte de candidature pour l'organisation d'une étape ou de la finale.
- Faire parvenir à la Ligue et aux clubs participants les résultats par mail dans la semaine qui suit la régata.
- Faire la déclaration aux Affaires Maritimes : date limite quinze jours avant
- Faire la déclaration à la FFV par l'intermédiaire du responsable du calendrier de la Ligue 10.
- Accepter sans restriction le présent cahier des charges et le règlement du critérium.
- Etablir des IC.
- Faire et éditer l'avis de course 30 jours avant la régata.
- Pour la série « catamaran » et pour ne pénaliser aucun club (y compris les clubs ne disposant pas de plan d'eau assez grand pour accueillir la totalité des supports) il a été pris comme principe que, les clubs ne pouvant organiser une épreuve tous supports par manque de bateaux et ne pouvant s'en faire prêter par les clubs voisins, pourront faire l'objet d'une dérogation. Ceci sur autorisation du Comité Départemental de voile de l'Hérault.

Le calendrier

- Les actes de candidatures doivent être adressés au Comité Départemental de l'Hérault avant le mois de septembre précédent le début du challenge.
- Le calendrier des épreuves est établi chaque année à partir de septembre pour l'année calendaire à venir.
- Cinq épreuves sont prévues dans le cadre de l'organisation du critérium à répartir sur une saison scolaire (de septembre à juin).

○ 6 octobre 2013	Palavas les Flots	DER-PAV-CATA
○ Samedi 5 (ou Dimanche 6 avril 2014)	Carnon (<i>En parallèle de la ligue</i>)	DERIVEUR
○ 27 avril 2014	En attente d'une proposition	
○ 18 mai 2014	Salagou	DER-PAV
○ 18 mai 2014	Mèze	CATA
○ 1 juin 2014 (réserve)	En attente d'une proposition	DER-PAV-CATA
○ 15 juin (finale)	En attente d'une proposition	DER-PAV-CATA

L'avis de course

- Application des règles simplifiées RIR (voir annexe).

Il sera envoyé par mail 1 mois avant accompagné des formulaires vierges :

- Préinscription pour l'(les)équipes du club
- L'autorisation parentale
- La fiche d'inscription

Inscription des coureurs

- Le formulaire de pré-inscription de chaque club devra parvenir au club organisateur **au plus tard le mercredi** précédent la régata. Au delà le club organisateur pourra refuser toute inscription. (*pour les inscriptions optimists en départemental, pensez à préciser « coque école » ou « coque sport »*). Les coques seront vérifiées le jour de la régata par un des responsable de série du CDV pour valider la classification de la coque (école ou sport)
- Chaque participant devra fournir à son entraîneur
 - La licence fédérale de l'année en cours visée médicalement ou accompagnée d'un certificat médical de moins de 3 mois
 - L'autorisation parentale complétée en bonne et due forme.
 - La fiche d'inscription
 - Les 5€ de participation pour chacun.
- Le jour de la régata, aux heures dites d'inscription, **l'entraîneur**, ou à défaut un adulte nommé responsable, se présente seul au bureau d'inscription, avec les dossiers complets de toute son équipe ainsi que le la participation financière de l'ensemble des coureurs. (*Toute nouvelle inscription non annoncée dans la liste de préinscription est acceptée, ou non, à la discrétion du club organisateur*)
- Lors des inscriptions, il sera remis à l'entraîneur un dossard de couleur pour chacun de ses régatiers. Il est de la responsabilité de chaque entraîneur de veiller à ce que ceux-ci soient restitués à l'organisateur en fin d'épreuve. (*Tout dossard non restitué sera facturé 50 euros*).

L'affichage

- Le tableau d'affichage doit impérativement porter, la copie de la déclaration des affaires maritimes ou du préfet.
- Les prévisions météo.
- La liste d'émargement

Elle doit être impérativement signée par les concurrents au départ & à l'arrivée. L'absence d'émargement avant ou après la course entraîne systématiquement la disqualification du coureur.

- Les instructions de courses avec leurs annexes : parcours, identification des marques & bateau comité,
- La position du mât pavillon à terre

Arbitrage

- L'arbitrage se fait en DIRECT SUR L'EAU par les techniciens désignés le jour de la régata (organisateur et entraîneurs) dans le respect des RIR adaptés tels que définis dans les instructions de course.
 - *Liste remise en début d'année à la Ligue de voile & affiner le jour J au cours du briefing entraîneurs.*
- L'application des règles repose sur la responsabilisation de chaque entraîneur et sur le club organisateur
- Il est fortement recommandé que ces personnes – entraîneurs des clubs arbitres des rencontres - effectuent par l'intermédiaire de leur club la démarche nécessaire auprès de la commission régionale d'arbitrage pour faire partie des « arbitres de clubs ».
- Les pénalités / série sont définies dans les chapitres suivants, série par série.
- Le N° du régatier, la faute & la réparation seront signalées au bateau comité.

Cérémonie de proclamation des résultats

Le club organisateur doit :

- Récompenser les trois premiers de chaque catégorie soit par des coupes soit par des médailles. Ces récompenses seront à la charge des clubs organisateurs. Elles seront remises après la rencontre sur les lieux de l'épreuve.
- L'heure de cette cérémonie sera fixée par l'organisateur (de préférence vers 17 heures).
- Offrir un pot convivial aux participants et accompagnateurs.
- Lors de la remise des récompenses, le logo et les banderoles du CG34 et de la FFV devront être mis en évidence.

Validation d'une épreuve du critérium CD Voile 34

- L'épreuve est homologuée si une course est courue
- Il ne pourra être donné de départ après **16 heures**
- Si 4 courses sont validées le plus mauvais résultat sera retiré
- Seul le résultat des épreuves validées sera pris en compte pour le classement du critérium départemental de voile de l'Hérault.
- Les points attribués à une épreuve seront établis selon le classement à minima
- Il sera effectué un classement par série et par catégorie.
- Les résultats seront affichés sur le lieu de la régata dès que possible.

Classement et validation du critérium CD Voile 34

Pour être validé il faut qu'au moins 2 épreuves aient été courues. Le classement sera alors effectué par addition des points retenus.

- Un classement sera effectué par cumul des points selon un logiciel de cumul des régates qui prendra en compte les meilleurs classements dans les Niveaux initiation et départemental

LES DIFFERENTS NIVEAUX D'EPREUVES

NIVEAU INITIATION SPORTIVE

Optimist initiation

- Les coureurs débutants dont le niveau ne permet pas d'évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- Parcours adapté au niveau des pratiquants à l'initiative du club organisateur (Triangle aplati ou raid)
- Ce parcours pourra évoluer durant la saison sportive de sorte à s'adapter aux progrès des coureurs
- **Coque école, voile à chute négative ou voile tempête.**
- Durée des courses 30 minutes maximum.
- La procédure de départ sera une procédure de départ simplifiée affichée et expliquée lors du briefing coureur – voir RIR
- A l'arrivée, les coureurs doivent héler leur n° de dossard aux pointeurs.
- Prêt possible des embarcations (uniquement coque & appendices) par le club organisateur sur demande préalable
- Code inscription groupe **FCS** classe **INIG ou INIF**
- Un classement fille, un classement garçon sans catégorie d'âge
- Pas de pénalité prévue.
- L'assistance des entraîneurs en cours de manche peut-être tolérée uniquement pour les derniers concurrents, s'ils ont des difficultés à réaliser le parcours. Cette assistance ne doit en rien interférer sur le classement final qui doit respecter l'équité sportive. En cas de litige(s) le comité à toute autorité pour trancher.

Planche à voile initiation

- Les coureurs débutants dont le niveau ne permet pas d'évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- Parcours adapté au niveau des pratiquants à l'initiative du club organisateur (Triangle aplati ou raid)
- Ce parcours pourra évoluer durant la saison sportive de sorte à s'adapter aux progrès des coureurs
- Les initiations doivent respecter la surface de voile autorisée : **4,5 m2. Maxi.**
- Les courses doivent durer entre 20 et 30 minutes maximum (sauf indications du président du comité de course avec accord de l'organisateur).
- Cette catégorie est limitée aux benjamins et aux minimes.
- Code inscription groupe **FCP** Classe **PAVIF et PAVIG**
- Un classement fille, un classement garçon sans catégorie d'âge
- Pas de pénalité prévue.
- L'assistance des entraîneurs en cours de manche peut-être tolérée uniquement pour les derniers concurrents, s'ils ont des difficultés à réaliser le parcours. Cette assistance ne doit en rien interférer sur le classement final qui doit respecter l'équité sportive. En cas de litige(s) le comité à toute autorité pour trancher.

NIVEAU DEPARTEMENTAL

Optimist départementaux

○ Optimist « Ecole »

- Les coureurs jugés aptes par leurs entraîneurs pour évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- Catégories benjamins et minimes, fille et garçon, sur le même parcours (voir annexe parcours).
- Parcours construits, banane, triangle, ou trapèze. (au choix de l'organisateur).
- **Coque « école », voile lattée autorisée.**
- **La coque « école » est une coque soit en polyéthylène, soit en polyester type « optichoc » ou autre type école**
- Durée de la course 40 minutes maximum.
- Longueur du parcours = 0.5 mn bord de prés maxi.
- Code inscription groupe **OPT** Classe **OPB** Benjamin, **OPM** Minime,
- Les classements fille et garçon seront effectués par extraction dans les classes – si moins de 5 coureurs fille ou garçon le classement restera mixte
- Pénalité prévue : 360° à effectuer sans gêner les autres coureurs. Elle doit être effectuée avant le passage de la ligne d'arrivée.

○ **Optimist « Sport »**

- Les coureurs jugés aptes par leurs entraîneurs pour évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- Catégories benjamins et minimes, fille et garçon, sur le même parcours (voir annexe parcours).
- Parcours construits, banane, triangle, ou trapèze. (au choix de l'organisateur).
- **Coque « sport », voile lattée autorisée.**
- **La coque « sport » est une coque de compétition**
- Durée de la course 40 minutes maximum.
- Longueur du parcours = 0.5 mn bord de prés maxi.
- Code inscription groupe **OPT** Classe **OPBS** Benjamin sport , **OPMS** Minime sport,
- Les classements fille et garçon seront effectués par extraction dans les classes – si moins de 5 coureurs fille ou garçon le classement restera mixte
- Pénalité prévue : 360° à effectuer sans gêner les autres coureurs. Elle doit être effectuée avant le passage de la ligne d'arrivée.

Nota : Pour les coureurs dont les coques ne sont pas identifiées et reconnues « école » lors de l'inscription la catégorie par défaut est la catégorie sport

Planche à voile départemental

- Les coureurs jugés aptes par leurs entraîneurs pour évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze
- Code inscription groupe **293** ; Classe **293B** Benjamin ; **293M** minime, **293E** espoir,
- Si moins de 5 coureurs fille ou garçon le classement restera mixte

Le matériel autorisé au maximum :

- Le matériel pour la catégorie espoirs = 6.8 m2.
- Catégorie minimes 5.8 m2.
- Catégorie benjamins = 4.8 m2.
- Flotteur à dérive.

Catamaran départemental

- Les catamarans courent en flotte ou en poule en fonction du nombre d'équipage inscrit.
- Les bateaux seront fournis par les clubs organisateurs qui pourront s'entendre avec les clubs voisins pour compléter leur flotte. Les bateaux utilisés lors de la régates seront assurés par le CDV durant l'épreuve et durant le transport des bateaux de club à club.
- Les clubs se déplaçant avec leur bateaux régaterons sur leur propres embarcations.
- **Dans le cas contraire, Les bateaux seront tirés au sort**, sauf en cas d'imprévus justifiés par le club organisateur.
- Pour le classement, la modification d'un membre de l'équipage crée un autre équipage
- En ce qui concerne la catégorie d'âge, c'est l'âge et le sexe du barreur qui seront pris en compte pour les classements.
- Les parcours seront de type, banane, ou trapèze selon les directives des organisateurs
- Les départs et les parcours seront communs à toutes les séries de catamaran.
- Les comités de courses devront adapter la taille des parcours en faisant en sorte que la durée moyenne d'une course soit d'environ 40 minutes maxi.
- Un classement individuel sera établi
- Les type de bateaux souhaités sont : Benjamin **12 pieds Max**. Pour les minimes **14 pieds Max**. Pour les espoirs, juniors et séniors **15.5 ou 16 pieds Max**.
- Les catamarans courent en temps compensé selon la table du rating ISAF ou en monotype
- Code inscription groupe **INC**, Classe **CAB** Benjamin, classe **CAM** Minime, Classe **CAE** Espoir

Les entraîneurs sont invités à avoir une réflexion plus précise sur le « redoublement » dont les conditions seront précisées à l'issue de ce cycle de régates.

Suivant le classement de la saison précédente il ne sera pas possible de courir dans la même catégorie

Notamment seul les Optimists benjamin peuvent redoubler la saison suivante en initiation sportive sinon passage obligé en départemental pour les minimes.

Chaque entraîneur ou responsable de club communiquera en fin de saison au responsable CDV34 une liste des coureurs susceptibles de participer – par leur niveau technique - aux régates de Ligue.

Le cumul de ces listes sera communiqué à la Commission Sportive de la Ligue pour invitation à participer aux journées d'ouverture de la saison suivante.

NIVEAU OPEN – ouvert aux coureurs ayant participé à plus de 2 régates de Ligue ou une Interligue dans le support

Optimist open

- Les coureurs jugés aptes par leurs entraîneurs pour évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- Catégories benjamins et minimes, fille et garçon, sur le même parcours (voir annexe parcours).
- Parcours construits, banane, triangle, ou trapèze. (au choix d l'organisateur).
- **Coque compétition, voile lattée autorisée.**
- Différenciation des « optimists **open** » & des « optimists **sport**» par dossard ou ruban sur livarde
- Les coureurs ayant participé à plus de 2 régates de ligue ou une interligue.
- Durée de la course 40 minutes maximum.
- Longueur du parcours = 0.5 mn bord de prés maxi.
- Code inscription groupe OPT, Classe OPTN Ouvert aux coureurs plus expérimentés
- Un seul classement scratch pour la catégorie « open » qui n'entre pas dans le cumul de point pour classement des clubs

Planche à voile open

- Les coureurs jugés aptes par leurs entraîneurs pour évoluer sur un parcours de type triangle ou trapèze.
- Ouvert aux coureurs au-delà d'espoirs.
- Les coureurs ayant participé à plus de 2 régates de ligue ou une Interligue.
- Un seul classement scratch pour la catégorie « open » qui n'entre pas dans le cumul de point pour classement des clubs
- Code inscription groupe 293 Classe OPEN, ouvert aux coureurs plus expérimentés et ou plus âgés

Les coureurs du niveau open seront identifiés par un ruban de couleur placé en tête de mât pour les planchistes. *Le nombre de participants de niveau open pourra être limité par club à l'initiative du club organisateur au regard du nombre de participants sur les autres niveaux afin de préserver l'esprit du challenge.*

Bateaux handivoile

- Pour ce qui est des quillards de sport (MINIJI ou autres), ils peuvent participer aux critères selon les règles de la classe, Toutefois il ne sera pas établi de classement spécifique pour les personnes en situation de handicap ni séparément pour les filles.
- Leur parcours doit être conforme aux règles éditées par les R.C.V. et sera mis en place en fonction des directives du club organisateur.

ANNEXE 1 / J'ORGANISE UNE EPREUVE DEPARTEMENTALE

La régata à J-30

- Rédaction de l'avis de course et des IC et leurs annexes à adresser au CDV34 pour une éventuelle correction.
- Adresser l'avis de course aux clubs et les formulaires d'inscription
- Calage des manifestations (relation avec le aux clubs partenaires).
- Article de presse annonçant l'évènement dans la presse locale
- Demande de prêt de matériel au CDV34.
- Déclaration aux affaires maritimes
- Demande de mise disposition de matériels écrite à adresser à Hérault sports (car podium, sono, coupes et médailles, gadgets.....).
- Recherche de bénévoles dans le club
- Constitution de son équipe d'organisation
- Préparation de son matériel (bouées, pavillonnerie, sécurité, bateaux comités ...
- Répartition des postes

La régata à j – 15 :

- Préparation des panneaux d'affichage
- Récupération des dossards
- Récupération des matériels et dotation demandés.
- Adresser les invitations aux élus et «VIP » pour la cérémonie de la proclamation des résultats.

La régata à J – 3 :

- Récupérer les inscriptions des clubs
- Affectation des dossards
- Saisie sur Freg
- Dernières mises au point avec l'équipe d'encadrement
- Préparation des sachets repas pour l'équipe organisatrice
- Prise de météo (si risque d'annulation, information aux clubs sur la date, l'heure et procédure d'information)

La régata à J – 1 :

- Prise de la météo et décision de maintien ou non de l'épreuve
- Dans le cas d'une annulation mail ou tel aux structures selon la procédure retenue

Le jour J :

A terre :

- le club organisateur doit mettre à disposition le nombre de personnes nécessaire pour contrôler les licences, les certificats médicaux, les autorisations parentales et percevoir les frais d'engagement.
- **Utilisation des fiches prévues a cet effet.**
- Vérifier les renseignements coureurs.
- Mettre en place les panneaux d'affichages, l'avis de courses, et les autres documents mentionnés dans le présent règlement.
- Avant l'ouverture des inscriptions, afficher les avenants éventuels et envoyer le pavillon « L » au mât de pavillon à terre.
- Prévoir une personne relais à terre pour assurer la permanence et avoir une liaison radio avec les organisateurs sur l'eau.
- Remettre les dossards aux entraîneurs.
- Prévoir une VHF au PC course.
- Prévoir l'informatique pour traiter les résultats et inscrire les concurrents sur Freg.
- Rappeler les règles d'arbitrage.
- Assurer le briefing entraîneur, coureurs.
- Organiser un émargement obligatoire.

Sur l'eau :

- S'assurer du nombre suffisant de bateaux de sécurité (1 sécu pour 10 bateaux).
- Une VHF sur le bateau comité.
- Prévoir une équipe sur chaque bateau de l'organisation.
- Un responsable de la sécurité (leader sécu).
- Un bateau relais pour porter les résultats au PC course à la fin de chaque course.

Programme d'une journée type :

- 9 heures : confirmation des inscriptions.
- 10 h 00 : briefing organisateurs.
- 10 h 15 : briefing entraîneurs.
- 10 h 30 : Briefing coureur.
- 10 h 45 à 11 h 00 : émargement.
- 11 h 00 : mise à disposition sur l'eau.
- 16 h 00 : émargement de retour.
- 17 h 00 en fonction de la présence des VIP : proclamation des résultats.

ANNEXE 2 / JE PARTICIPE A UNE EPREUVE DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL

En Amont :

- J'informe mes coureurs et les parents du calendrier des régates départementales
- Je distribue un exemplaire du règlement du challenge à chaque coureur
- J'organise mon déplacement en sollicitant le cas échéant les parents
- J'identifie les véhicules susceptibles de transporter du matériel (attaches remorques ou galeries..)
- Vérification de l'état des remorques et des bateaux
- Préparation du bateau de sécurité (1 Bateau de sécurité pour 10 embarcations engagées)

Dans les 3 jours qui précède :

- Envoi des inscriptions au club organisateur sur le formulaire adéquat
- Récupération des licences des coureurs et vérification du certificat médical
- Préparation du chargement
- Prendre contact avec le club organisateur si incertitude météo
- Informer les parents du lieu et de l'heure de départ

Le jour J :

A terre :

- Inscription des coureurs en collectant la participation de chaque coureur
- Information si changement ou modification dans la liste des coureurs engagés
- Mise à l'eau de son bateau de sécurité
- Distribution des dossards aux coureurs
- Participation au briefing entraîneurs
- Participation au briefing coureurs
- Récupération du sachet repas
- Lecture des règles de course

Sur l'eau :

- En priorité au service du club organisateur (dispositif de sécurité et jury)
- Fait appliquer le règlement du challenge selon les IC

Après la régate :

- Récupère l'ensemble des dossards et les rend au club organisateur
- Assiste à la lecture des résultats et à la remise des récompenses
- Organise son retour au club